



Echallens, le 10 novembre 2023

MUNICIPALITÉ D'ÉCHALLENS

n/réf.: CSA/CPE/90116
10.1.3

Au Conseil communal
de et à
1040 Echallens

Réponse de la Municipalité au postulat de Madame Florence Ethenoz et consorts

« Pour des services de proximité à l'attention des jeunes de moins de 25 ans »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Lors de sa séance du 11 mai 2023, le Conseil communal décidait de prendre en considération le postulat intitulé « **Pour des services de proximité à l'attention des jeunes de moins de 25 ans** ».

Le sondage effectué par l'ARGdV en 2022 a permis de sonder environ 200 jeunes de toute la région (*taux de réponses de 3%*)¹ sur différentes thématiques. Parmi celles-ci, figurait notamment de quelles manières et à qui s'adressaient les jeunes sondés en cas de difficultés rencontrées dans la vie quotidienne. A cette question, la grande majorité a répondu s'adresser à des amis, des proches et/ou la famille et 1 jeune sur 5 a répondu ne s'adresser à personne. Une autre question abordait le besoin d'information sur des domaines spécifiques considérés comme importants par les jeunes sondés. C'est notamment sur cette question que les auteurs du postulat s'appuient pour proposer d'améliorer le dispositif de prise en charge des jeunes pour répondre à leurs questionnements.

Si la Municipalité ne conteste aucunement le bien-fondé d'un accès à l'information et d'un accompagnement de qualité pour cette population spécifiquement, elle entend déterminer si l'offre disponible correspond à la demande actuelle et future ou s'il y a lieu de renforcer le dispositif actuel.

¹ Le taux de réponse reste particulièrement bas. Le pourcentage de jeunes provenant d'Echallens se situe à 31%.

La Municipalité a étudié les différentes propositions et demandes formulées et se prononce de la manière suivante :

1. Recensement des associations et organismes actuellement présents sur le territoire challennois

Comme mentionné dans son exposé, le postulat cite plusieurs organismes déjà présents comme certains services cantonaux et associations tels que :

- AppApp : (appui aux apprentis dans le cadre scolaire <https://formation-apprentis.ch/appapp/>) via l'ARGdV ;
- Impact'Jeunes qui a un bureau à la Grand-Rue à Echallens (soutien et coaching scolaire pour les enfants en âge scolaire dès la 3H) ;
- Programme LIFT (en lien avec l'école obligatoire) ;
- L'Office régional de placement ;
- L'Office Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OROSP) ;
- Le Service de PPLS (Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire) ;
- L'ARASPE avec son agence AVS/AI mais également son Centre Social Régional (CSR) et son programme FORJAD destiné aux 18-25 ans ;
- Le CSP (consultations couples et familles) ;
- La Fraternité du CSP Vaud (permanences info-conseil migration) ;
- La fondation Proxy ;
- Le CMS ;
- L'ORPM (Offices Régionaux de Protection des Mineurs) Couronne et Gros-de-Vaud (pas d'antenne à Echallens mais une prise en charge sur le secteur Gros-de-Vaud) ;
- L'Office des poursuites ;
- L'Office d'impôts ;
- La Justice de Paix ;
- La Préfecture ;
- La Caisse cantonale de chômage ;
- L'EVAM (temporairement).

Cette liste n'est pas exhaustive. Certains de ces organismes ne concernent pas la Jeunesse en tant que telle, mais peuvent concerner les familles et ainsi indirectement les jeunes.

Pour ce qui concerne spécifiquement le soutien et l'appui aux jeunes de moins de 25 ans, hormis le programme FORJAD (*déployé par l'ARASPE avec des bureaux à Prilly et à Echallens*) et le soutien apporté par le secteur Jeunesse de la Commune, via la partie liée au Travail Social de Proximité (TSP) et l'animation socio-culturelle, il n'existe pas d'autres organismes que ceux listés ci-dessus ayant une antenne ou un bureau à Echallens.

Toutefois, précisons que dans le cadre du secteur Jeunesse de la Commune, différents moyens d'actions sont proposés pour orienter et accompagner les jeunes. Une action de prévention primaire est aussi effectuée dans ce cadre et un accompagnement individualisé est mis en place dans certaines situations avec pour but d'orienter ensuite vers le réseau de spécialistes. Ce travail est notamment effectué lors de l'activité de Travail Social de Proximité (TSP) qui est réalisée sur le terrain, mais aussi parfois via des suivis individualisés plus spécifiques. Cette activité complète l'offre mise en place par la Commune avec le CARé et la mise en place de ce secteur par la Commune.

Relevons également que les moyens alloués à ces activités ont sensiblement augmenté depuis la reprise de l'ancienne « Caza » par la Commune en passant d'une subvention de CHF 70'000.- avec des charges liées au bâtiment de la Caza d'environ CHF 8'000.- à un montant au Budget 2024 proche de CHF 185'000.-. Ce montant ne tient pas compte des frais indirects pour l'infrastructure IT et l'encadrement.

Il existe par ailleurs, au niveau scolaire, des éducateurs dont le rôle consiste également à soutenir, orienter et accompagner les élèves en fonction de leurs besoins.

2. Opportunité de créer des antennes locales d'organismes actifs dans le domaine du soutien à la Jeunesse

Il existe un panel d'offres en matière de soutien et d'information pour les jeunes de 12 à 25 ans. L'association Rel'ier a par ailleurs créé un répertoire en ligne « Jeunesse » à l'attention principalement des professionnels actifs dans ce domaine, mais accessible à tous (<https://relier.relais.ch/>).

Ce répertoire permet une recherche par région et donne les adresses des organismes concernés en fonctions des thématiques choisies (insertion, prévention des addictions, gestion et désendettement, etc.).

Ce premier accès à l'information permet de se renseigner sur l'offre actuelle, mais il est vrai que souvent ces services sont concentrés là où la demande est la plus forte, à savoir les grands centres urbains.

Nous estimons qu'une présence régionale de certains organismes pourrait certainement être un atout complémentaire, et qu'elle devrait se concentrer idéalement là où il existe déjà souvent un dispositif d'accompagnement au niveau social et préventif, comme, par exemple, à l'ARASPE.

Certaines régions d'action sociale (ARAS) accueillent des organismes ou des partenaires pouvant répondre aux différentes problématiques rencontrées par les jeunes.

Des permanences sont ainsi organisées dans les locaux de certaines ARAS avec par exemple la mesure ACCent (CSR Morges-Aubonne-Cossonay, CSR Lausanne, etc...) ou la consultation conjugale du CSP (CSR Yverdon). Il n'y a cependant pas d'homogénéité entre les différentes régions et certaines sont mieux dotées que d'autres.

A ce titre l'ARASPE et l'ARASOL participent à un projet pilote cantonal intitulé « Vaud pour Vous »² qui permet au public de bénéficier de certains conseils gratuits dans des thématiques ciblées par région. Dans le cadre de ce projet, l'ARASPE propose par exemple des ateliers sur l'usage du numérique.

3. Présence de divers organismes au profit de la Jeunesse

La Commune faisant partie de l'ARASPE, nous avons obtenu des informations détaillées de la part de sa Direction concernant les partenariats existants, et surtout sur les projets dans ce domaine.

La direction de l'ARASPE nous a confirmé être en train de développer une offre de partenariat avec d'autres organismes sociaux pour Echallens.

Le projet d'agrandissement des locaux pourrait permettre d'accueillir des organismes en lien avec la jeunesse lors de permanences spécifiques. Selon l'ARASPE, le projet devrait se concrétiser d'ici à 2025.

Le projet de l'ARASPE conjugué à l'amélioration de l'accès à l'information grâce aux conseils et à l'orientation déjà proposée par le secteur Jeunesse de la Commune, devrait ainsi permettre d'étoffer l'offre en faveur de la Jeunesse et d'améliorer les prestations à l'avenir.

4. Mise à disposition de lieux d'accueil et nouvelles prestations

Parallèlement aux projets de l'ARASPE (non concrétisés à ce jour), la Commune s'est approchée des deux principaux organismes offrant plusieurs prestations en liens avec la Jeunesse, à savoir Profa et le CSP (Centre Social Protestant) afin de connaître leur intérêt à proposer une permanence à Echallens.

Ces rencontres ont permis de confirmer un intérêt des parties concernées notamment avec une prestation de conseil en santé sexuelle par Profa et une consultation de Jet Service (consultations sociales et juridiques pour les 16-25 ans) qui pourraient être mises en place de manière hebdomadaire.

A ce stade, il ne s'agit que d'intentions, mais celles-ci sont prometteuses et pourraient déboucher sur un partenariat à moyen terme (*rentrée scolaire 2024 pour Profa*). Le lieu qui serait loué à ces deux associations se situerait au Château dans l'ancien appartement du concierge.

² <https://www.vd.ch/themes/aides-financieres-et-soutien-social/informations-et-accompagnement-personnel/titre-par-defaut>

5. Elaboration d'une information à destination de notre Jeunesse

Une page de notre site Internet avec plusieurs rubriques est dédiée à la Jeunesse. Afin d'étoffer son contenu, plusieurs rubriques complémentaires, catégorisées par thématiques, sont élaborées progressivement afin de permettre un accès plus large à l'information.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-Syndic :


Ch. Monney

Le Secrétaire :


C. Petermann

Déléguée municipale : - Mme Corinne Sauty, municipale